



NendazPanorama

N° 143 — août 2025

02

Vie scolaire
Rentrée 2025

18

Enquête seniors
Les résultats

19

La Municipalité
Les décisions du Conseil

22

L'agenda
Août-Décembre

24

Mémento
Informations pratiques

Personnel enseignant : les départs et les engagements

Cette rentrée scolaire marque le départ de 11 enseignants et l'engagement de 12 nouveaux.

LES DÉPARTS DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

Justine Praz, Micaella Fillettaz, Svetlana Zelenovic Bijelic et Karyn Fournier, enseignantes en primaire, quittent l'établissement de Nendaz pour aller vers d'autres horizons. Nous les remercions sincèrement pour tout ce qu'elles ont apporté à notre école et leur souhaitons plein succès dans la suite de leur parcours.

Céline Guntern et Céline Darioli ont choisi de faire une pause professionnelle pour partir voyager à travers le monde. Nous leur souhaitons de

belles découvertes et nous nous réjouissons de les retrouver après leurs aventures.

Après 39 années d'engagement dans l'enseignement, Marie-Françoise Pitteloud tire sa révérence avec une discrétion fidèle à son image. Elle a exercé dans plusieurs centres scolaires de la commune, transmettant des techniques d'apprentissage à des centaines d'élèves, avec toujours le même sérieux, la même disponibilité et un souci constant du travail bien fait. Présente, même en dehors des heures de classe, elle n'a jamais compté son

temps, que ce soit pour ses élèves ou pour ses collègues. Elle laisse le souvenir d'une collègue discrète, dévouée et profondément professionnelle, sur qui l'on a toujours pu compter. Nous lui souhaitons une retraite bien méritée, empreinte de sérénité et entourée des personnes qui lui sont chères.

LES DÉPARTS DU CO

Engagé en 2020, Wilson Zenhäusern quitte cet été l'établissement de Nendaz pour s'installer dans le Bas-Valais et enseigner plus proche de son domicile, au CO d'Octodure. Ancien adjoint de direction, Wilson a contribué grandement au développement pédagogique des enseignants. Très apprécié des élèves, ses idées et son enthousiasme manqueront à l'institution.

Marie Udry, après seulement une année d'enseignement en parallèle de ses études, choisit de se concentrer sur la voie du secondaire 2. Sa fraîcheur manquera au CO. Nous lui souhaitons plein succès pour la fin de ses études et la suite de sa carrière professionnelle.

Lise Broccard a été non seulement enseignante mais aussi titulaire de classe et dernièrement responsable du vivre-ensemble au CO. Sa sensibilité et son professionnalisme ont été de grands atouts, bénéficiant aux élèves mais aussi aux enseignants. Son expertise sur la gestion des comportements a apporté beaucoup de lumière sur les diagnostics des élèves, par exemple la manière de soutenir des élèves dyslexiques.



Marie-Françoise Pitteloud.

Enfin, Yvan Fournier part à la retraite cet été 2025. Il a consacré l'entier de sa carrière à Nendaz et à l'enseignement du français, de l'histoire et de l'allemand. Mais c'est également par ses engagements au bénéfice de la culture qu'Yvan s'est illustré, notamment par la mise sur pied de spectacles avec ses élèves. Véritable figure emblématique des enseignants, les élèves l'ont fêté dignement pour son départ vers ses passions et sa famille. Nous le remercions cordialement pour tout ce qu'il a apporté au CO de Nendaz.

Pour conclure le chapitre des départs, cette année scolaire a également été marquée par le départ à la retraite d'Anne-Marie Arona, qui a œuvré au secrétariat des écoles pendant plus de 40 ans. Elle a été un soutien indispensable pour les directions, les enseignants, les élèves et les parents. Elle connaissait le CO sur le bout des

doigts, et sa disponibilité était exemplaire. Elle restait joignable en toute circonstance, même en pleine saison des framboises. Nous lui adressons nos sincères remerciements pour son engagement sans faille et lui souhaitons de savourer pleinement sa retraite, entourée de ses proches.

LES ENGAGEMENTS

Pour compléter l'équipe pédagogique, le Conseil communal de Nendaz, sur proposition de la Commission «Enseignement et formation professionnelle», a procédé à douze désignations (voir ci-dessous et ci-contre).

Les Conseils communaux, les Commissions scolaires de Nendaz et Veysonnaz ainsi que la direction des écoles leur témoignent leur confiance et les remercient par avance pour leur implication dans l'instruction et l'éducation de notre jeunesse.

EN QUALITÉ D'ENSEIGNANTS PRIMAIRES



Pauline
Chopin



Chloé
Darioli



Alicia
Jaquet



Jérémy
De Riedmatten



Manon
Mabillard



Amélie
Mariéthoz



Fiona
Seydoux

EN QUALITÉ D'ENSEIGNANTS AU CYCLE D'ORIENTATION



Elise
Voirol



Mélanie
Trachsel



Guillaume
Godderidge



Lauralee
Ruch



Sylvène
Guéry

Informations pratiques pour les écoles primaires

LES ENSEIGNANTS PAR CLASSE

Bâtiment de la Cure à Haute-Nendaz

- 1H-2H : **Mélanie Crettenand**
et Emmanuelle Corbaz
- 1H-2H : **Elisabeth Maillard**

École de Haute-Nendaz

- 3H : **Murielle Délèze**
et Mélanie Crettenand
- 4H : **Anne Lang**
et Emmanuelle Corbaz
- 5H : **Julien Fragnière**
- 6Ha : **Annick Rosales**
et Manon Mabillard
- 6Hb : **Stéphanie Ramey**
et Manon Mabillard
- 7H : Fabienne Lathion
- 8H : Amélie Mariéthoz

École de la Biolette à Basse-Nendaz

- 1H-2H : **Olivia Robert**
- 1H-2H : **Valentine Bouille**
et Jérémy de Riedmatten
- 3H : **Lauriane Demierre**
et Delphine Bonvin
- 4H : **Laura Fournier**
et Cynthia Meunier
- 5H : **David Fournier**
- 5H-6H : **Mélanie Theytaz**
et Sylvie Glutz
- 6H : **Evelyne Fragnière**
et Jérémy de Riedmatten
- 7H : **Audrey Vérolet**
- 7H-8H : **Oriana Joly**
et Sylvie Glutz
- 8H : **Marine Despland**

École de Baar

- 1H-2H : **Joëlle Fournier**
- 1H-2H : **Sophie Guntern**
- 3H-4H : **Morgane Fournier**
et Delphine Bonvin

École d'Aproz

- 1H-2H : **Patricia Délèze**
et Lucille Schärer
- 1H-2H : **Christelle Briguet**
- 1H-2H : **Christelle Maytain**
et Alicia Jaquet
- 3H : **Lucille Schärer**
et Anne Clerc
- 4H : **Kathleen Studler**
- 5H : **Melissa Iannace**
- 5H-6H : **Bastien Aymon**
et Jean-Denis Lathion

École de Fey

- 6H : **Fanny Délèze**
et Fiona Seydoux
- 7H : **Ilaria Brunetti**
- 7H-8H : **Pierre-Michel Bagnoud**
et Fiona Seydoux
- 8H : **Marie-Cécile Praz**
et Fiona Seydoux

École de Veysonnaz

- 1H-2H : **Nathalie Bex Fragnière**
- 3H-4H : **Janine Délèze**
et Marilyne Favre
- 5H-6H : **Aude Fragnière**
et Margaux Délèze
- 7H-8H : **Jérôme Fournier**
et Margaux Délèze

Enseignante pour le soutien allophone pour les écoles primaires

Sandrine-Lise Taboada

Enseignantes spécialisées pour les écoles primaires

Stéphanie Carruzzo
Chloé Darioli
Marilyne Favre
Alicia Jaquet

Enseignantes AC&M pour les écoles primaires

Laureline Hache
Ingrid Hochepped
Pauline Chopin

Études dirigées

Manon Mabillard
Mélanie Theytaz
Jérémy de Riedmatten
Christelle Briguet
Margaux Délèze

Médiation

Jean-Denis Lathion
Marilyne Favre
Aude Fragnière

Enseignant ressource pour le Vivre ensemble à l'école ERVE

Jean-Denis Lathion

Éthique et culture religieuse

Dans les classes de 2H à 8H,
les cours d'éthique et culture
religieuse sont assurés par :

- Nadia Fendrych
- Martin Fendrych
- Jean-Philippe Glassey
- Anne-Lyse Métrailler
- Félicien Roux
- Laetitia Vergère

HORAIRES DES CLASSES

Centre scolaire Haute-Nendaz

Matin		Après-midi	
Sonnerie	08 h 25	Sonnerie	13 h 45
Début des cours	08 h 30	Début des cours	13 h 50
Récréation	10 h 00	Récréation	15 h 20
Fin des cours	11 h 50	Fin des cours	16 h 25

Centre scolaire Basse-Nendaz

Matin		Après-midi	
Sonnerie	08 h 00	Sonnerie	13 h 10
Début des cours	08 h 05	Début des cours	13 h 15
Récréation	09 h 35	Récréation	14 h 45
Fin des cours	11 h 25	Fin des cours	15 h 50

Centre scolaire Baar

Matin		Après-midi	
Sonnerie	08 h 25	Sonnerie	13 h 35
Début des cours	08 h 30	Début des cours	13 h 40
Récréation	10 h 00	Récréation	15 h 10
Fin des cours	11 h 50	Fin des cours	16 h 15

Centre scolaire Aproz

Matin		Après-midi	
Sonnerie	08 h 10	Sonnerie	13 h 25
Début des cours	08 h 15	Début des cours	13 h 30
Récréation	09 h 45	Récréation	15 h 00
Fin des cours	11 h 35	Fin des cours	16 h 05

Centre scolaire Fey

Matin		Après-midi	
Sonnerie	08 h 35	Sonnerie	13 h 30
Début des cours	08 h 40	Début des cours	13 h 35
Récréation	10 h 10	Récréation	15 h 05
Fin des cours	12 h 00	Fin des cours	16 h 10

Centre scolaire Veysonnaz

Matin		Après-midi	
Sonnerie	08 h 00	Sonnerie	13 h 25
Début des cours	08 h 05	Début des cours	13 h 30
Récréation	09 h 35	Récréation	15 h 00
Fin des cours	11 h 25	Fin des cours	16 h 05

Les enfants doivent être présents dans la cour d'école, au plus tard, au moment de la sonnerie.

Jours de congé

En plus du mercredi après-midi :

- Les 1H ont congé tous les après-midis ainsi que le mercredi matin ;
- Les 2H ont congé le lundi matin et le mercredi matin, exception pour les 2H de Baar et Veysonnaz (*se référer au courrier reçu*) ;
- Les 3H et 4H ont congé le mercredi matin, exception pour les 4H d'Aproz qui ont congé soit le lundi matin soit le mercredi matin.

CONTACTS UTILES

Directeur des écoles primaires

Fabrice Fournier, 079 297 50 87, fabrice.fournier@edu.vs.ch

Adjoints à la direction des écoles

Maryline Praz, 079 733 02 71, maryline.praz@edu.vs.ch

Jérôme Fournier, 078 751 52 50, jerome.fournier@edu.vs.ch

Secrétariat des écoles primaires

Natacha Follonier

027 289 58 02, natacha.follonier@edu.vs.ch

UAPE

- **À Nendaz : UAPE Le Nend'Jardin**

Info sur www.nendaz.org/uape

027 289 58 20 (ne pas appeler entre 12h et 14h)

uape.direction@nendaz.org

- **À Veysonnaz : La Bricoline**

Info sur www.veysonnaz.org/vie-locale/structures-accueil/creche-et-uape-la-bricoline

027 565 94 64

labricoline@netplus.ch

Informations pratiques pour le cycle d'orientation

LES ENSEIGNANTS PAR CLASSE

Professeurs titulaires

9CO1 : Stéphanie Fréville-Thouly
9CO2 : Valérie Romailleur
9CO3 : Caroline Lathion
9CO4 : Elodie Buchs

10CO1 : Vinciane Glassey
10CO2 : Vincent Bollin
10CO3 : Sarah Constantin

11CO1 : Dorothée Odouard
11CO2 : Michel Wicky
11CO3 : Elise Voirol

Professeurs

Romain Déléze
Sébastien Verstrepen
Lauralee Ruch
Annabelle Crettenand
Samantha Charbonnet
Aurélie Mariéthoz
Petra Déléze
Carole Fragnière
Sylvène Guéry
Mélanie Trachsel
Guillaume Godderidge

Enseignement spécialisé

Denise Le Corre-Fournier

Médiation

Vincent Bollin

Enseignant ressource

Vincent Bollin

Soutien

pour les élèves allophones
Stéphanie Fréville-Thouly

LISTE DE CLASSES CO

Les parents recevront par courriel le nom du professeur titulaire de leur enfant.

HORAIRES DES CLASSES

Matin

Sonnerie 08 h 15
Début des cours 08 h 20
Récréation 09 h 55
Fin des cours 11 h 50

Après-midi

Sonnerie 13 h 40
Début des cours 13 h 45
Fin des cours 16 h 15

**Les enfants doivent être présents dans la cour d'école,
au plus tard, au moment de la sonnerie.**



© Sonia Déléze

CONTACTS UTILES

Directrice du cycle d'orientation

Isabelle Oppikofer, 079 755 68 21, dirco.nendaz@edu.vs.ch

Secrétariat du CO

Sandrine Déléze, 027 289 58 02, secretariat.co@nendaz.org

Orientation scolaire

Isabelle Dettwiler-Lorétan

027 289 58 19, isabelle.dettwiler@admin.vs.ch

Cantine des élèves du CO

Info sur www.nendaz.org/cantineco

027 289 58 20 (ne pas appeler entre 12 h et 14 h)

uape.direction@nendaz.org

Plan de scolarité

2025

Lu
Ma
Me
Je
Ve
Sa
Di

AOÛT				
	4	11	18	25
	5	12	19	26
	6	13	20	27
	7	14	21	28
1	8	15	22	29
2	9	16	23	30
3	10	17	24	31

SEPTEMBRE				
1	8	15	22	29
2	9	16	23	30
3	10	17	24	
4	11	18	25	
5	12	19	26	
6	13	20	27	
7	14	21	28	

OCTOBRE				
	6	13	20	27
	7	14	21	28
1	8	15	22	29
2	9	16	23	30
3	10	17	24	31
4	11	18	25	
5	12	19	26	

Lu
Ma
Me
Je
Ve
Sa
Di

NOVEMBRE				
	3	10	17	24
	4	11	18	25
	5	12	19	26
	6	13	20	27
	7	14	21	28
1	8	15	22	29
2	9	16	23	30

DÉCEMBRE				
1	8	15	22	29
2	9	16	23	30
3	10	17	24	31
4	11	18	25	
5	12	19	26	
6	13	20	27	
7	14	21	28	

- Jours entiers de classe
- Demi-journées de classe
- Jours fériés

2026

Lu
Ma
Me
Je
Ve
Sa
Di

JANVIER				
	5	12	19	26
	6	13	20	27
	7	14	21	28
1	8	15	22	29
2	9	16	23	30
3	10	17	24	31
4	11	18	25	

FÉVRIER				
	2	9	16	23
	3	10	17	24
	4	11	18	25
	5	12	19	26
	6	13	20	27
	7	14	21	28
1	8	15	22	

MARS				
	2	9	16	23 30
	3	10	17	24 31
	4	11	18	25
	5	12	19	26
	6	13	20	27
	7	14	21	28
1	8	15	22	29

Lu
Ma
Me
Je
Ve
Sa
Di

AVRIL				
	6	13	20	27
	7	14	21	28
1	8	15	22	29
2	9	16	23	30
3	10	17	24	
4	11	18	25	
5	12	19	26	

MAI				
	4	11	18	25
	5	12	19	26
	6	13	20	27
	7	14	21	28
1	8	15	22	29
2	9	16	23	30
3	10	17	24	31

JUIN				
1	8	15	22	29
2	9	16	23	30
3	10	17	24	
4	11	18	25	
5	12	19	26	
6	13	20	27	
7	14	21	28	

Horaires des transports scolaires

PRIMAIRES

VERS LE CENTRE SCOLAIRE DE HAUTE-NENDAZ

	DÉPART MATIN	RETOUR MIDI	DÉPART APRÈS-MIDI	RETOUR APRÈS-MIDI
Ligne Saclentse				
Bouillets	08 h 03	12 h 12	13 h 23	16 h 47
Bisse d'en Bas	08 h 08	12 h 07	13 h 28	16 h 42
La Rinde	08 h 10	12 h 05	13 h 30	16 h 40
Bifurcation Siviez	08 h 12	12 h 03	13 h 32	16 h 38
Télécabine	08 h 15	12 h 00	13 h 35	16 h 35
Station	08 h 17	11 h 58	13 h 37	16 h 33
École	08 h 20	11 h 55	13 h 40	16 h 30

Ligne Pracondo (lundi – mardi – jeudi – vendredi)

Pracondo	08 h 03			16 h 49
Prachavio	08 h 05			16 h 47
La Péroua	08 h 08			16 h 44
Route de la Péroua 20	08 h 09			16 h 43
Les Veillas	08 h 10			16 h 42
Le Chaedoz	08 h 15			16 h 37
École	08 h 20	11 h 55	13 h 40	16 h 32

– (bus Saclentse pour station et télécabine) –

Ligne Pracondo (mercredi)

Pracondo	08 h 03	12 h 14		
Prachavio	08 h 05	12 h 12		
La Péroua	08 h 08	12 h 09		
Route de la Péroua 20	08 h 09	12 h 08		
Les Veillas	08 h 10	12 h 07		
Le Chaedoz	08 h 15	12 h 02		
École	08 h 20	11 h 57		

VERS LE CENTRE SCOLAIRE DE VEYSONNAZ

Ligne Veysonnaz

Veysonnaz, station	07 h 45	11 h 45	13 h 10	16 h 25
Clèbes (Nendaz), village	07 h 50	11 h 38	13 h 15	16 h 18
Veysonnaz, bif. Clèbes	07 h 52	11 h 35	13 h 17	16 h 15

VERS LE CENTRE SCOLAIRE D'APROZ

Ligne Aproz – Bieudron

Bieudron	07 h 55	11 h 55	13 h 00	16 h 25
Aproz	08 h 10	11 h 40	13 h 13	16 h 10

Ligne Aproz – Coor

Coor	07 h 45	12 h 00	13 h 05	16 h 30
Aproz	08 h 05	11 h 40	13 h 20	16 h 10

VERS LE CENTRE SCOLAIRE DE FEY

Ligne Aproz – Fey (lundi – mardi – jeudi – vendredi)

		Élèves domiciliés à Aproz	Élèves domiciliés à Bieudron		
Bieudron	07 h 55		12 h 20	13 h 00	16 h 45
Aproz village	08 h 10			13 h 13	16 h 30
Aproz village	08 h 20	12 h 16		13 h 15	16 h 28
Fey village	08 h 28	12 h 08	12 h 05	13 h 23	16 h 20

Ligne Aproz – Fey (mercredi)

Bieudron	07 h 55	12 h 35		
Aproz village	08 h 15	12 h 20		
Aproz village	08 h 20	12 h 16		
Fey village	08 h 28	12 h 08		

VERS LES CENTRES SCOLAIRES DE BASSE-NENDAZ (BIOLETTE) ET DE BAAR

	DÉPART MATIN	RETOUR MIDI	DÉPART APRÈS-MIDI	RETOUR APRÈS-MIDI
Ligne Sornard – La Poya – Beuson – Basse-Nendaz, Biolette				
Sornard	07 h 30	11 h 48	12 h 50	16 h 13
La Poya	07 h 35	11 h 45	12 h 55	16 h 10
Beuson	07 h 42	11 h 38	13 h 02	16 h 03
Basse-Nendaz, Biolette	07 h 50	11 h 30	13 h 10	15 h 55

Ligne Condémines – Fey – Basse-Nendaz, Biolette

Condémines	07 h 30	11 h 50	12 h 50	16 h 15
Moralla	07 h 40	11 h 40	13 h 00	16 h 05
Fey	07 h 44	11 h 36	13 h 04	16 h 01
Basse-Nendaz, Biolette	07 h 50	11 h 30	13 h 10	15 h 55

Ligne Baar – Basse-Nendaz, Biolette

Baar	07 h 45	11 h 50	12 h 50	16 h 10
Brignon	07 h 48	11 h 45	12 h 55	16 h 05
Beuson	07 h 53	11 h 35	13 h 00	16 h 00
Basse-Nendaz, Biolette	07 h 58	11 h 30	13 h 05	15 h 55

Ligne Basse-Nendaz, Biolette – Baar

Basse-Nendaz, Biolette	08 h 05	12 h 05	13 h 10	16 h 30
Beuson	08 h 10	12 h 00	13 h 20	16 h 25
Brignon	08 h 15	11 h 55	13 h 25	16 h 20
Baar	08 h 20	11 h 50	13 h 30	16 h 15

CYCLE D'ORIENTATION

VEYSONNAZ

Veysonnaz, station	07 h 45	12 h 14	13 h 10	16 h 44
Clèbes (Nendaz), village	07 h 50	12 h 11	13 h 15	16 h 39
Veysonnaz, bif. Clèbes	07 h 55	12 h 06	13 h 17	16 h 36
Beuson, bif. Veysonnaz		12 h 00	13 h 24	16 h 30
Basse-Nendaz (village)	08 h 05	11 h 53	13 h 33	16 h 23

HAUTE-NENDAZ

	COURSE HORAIRE	DOUBLURE	COURSE HORAIRE	DOUBLURE	COURSE HORAIRE	DOUBLURE	COURSE HORAIRE	DOUBLURE
Haute-Nendaz, télécabine		07 h 55		12 h 16		13 h 12		16 h 43
Haute-Nendaz, poste		07 h 57		12 h 14		13 h 14		16 h 41
Haute-Nendaz, village		08 h 02		12 h 09		13 h 19		16 h 35
Sornard	07 h 54		12 h 11		13 h 14		16 h 38	
Saclentse	07 h 58		12 h 07		13 h 18		16 h 34	
Basse-Nendaz (village)	08 h 04	08 h 11	12 h 01	11 h 59	13 h 24	13 h 28	16 h 28	16 h 26

BAAR

Baar	07 h 59	12 h 06	13 h 24	16 h 29
Brignon	08 h 02	12 h 04	13 h 27	16 h 27
Beuson, bif. Veysonnaz	08 h 05	12 h 01	13 h 30	16 h 24
Basse-Nendaz (village)	08 h 08	11 h 58	13 h 33	16 h 21

APROZ *

Bieudron	07 h 25			17 h 05
Aproz, village	07 h 43	12 h 14	13 h 18	16 h 45
Fey, village	07 h 49	12 h 06	13 h 26	16 h 35
Condémines	08 h 00	**	**	16 h 28
Basse-Nendaz (village)	08 h 11	11 h 57	13 h 36	16 h 18

* Uniquement le mercredi midi: Aproz 12h20 – Bieudron 12h35

** Pour les élèves domiciliés sur la route des Condémines, changement de bus à la Moudonne: Moudonne 12h03 – Condémines 12h10 / Condémines 12h50 – Moudonne 12h57

Orientation scolaire, professionnelle et de carrière OSP

Préparer les jeunes, ce défi nécessite une coopération entre tous les acteurs et une confiance en la capacité des adolescents d'agir pour leur avenir professionnel.

UNE CONTRADICTION ÉTONNANTE

Force est de constater que la société en général a pour discours que « 13 et même 14 ou 15 ans c'est trop jeune pour choisir » son avenir. Dans le même temps, elle prône l'autonomie maximale.

On pourrait presque penser que tout est mis en place pour réfréner les ardeurs de nos jeunes, les détourner de penser eux-mêmes et avec leurs parents à la façon de prendre son courage à deux mains et ses devoirs au sérieux.

Cette contradiction catastrophique brouille certainement leur radar et ralentit leur travail de maturation personnelle et professionnelle. Cela a également un impact en retour sur les familles, les classes, les entreprises, en un mot sur la société...

LA QUESTION DE FOND RESTE

Comment soutenir la préparation à ce passage inédit pour les élèves entre le présent en école obligatoire et la vie qui s'ouvrira à eux dans toute sa richesse et sa variété de formations et de possibles après le cycle d'orientation ? Comment créer des lieux d'étude sereins, des temps sans stress pour explorer et mûrir ses idées professionnelles ? Comment faire évoluer ce qui doit l'être, dont le discours du « trop jeune » ?

JOINDRE LES FORCES : UNE NÉCESSITÉ

Face au défi de la verticalité des enseignements et aux changements dans les métiers et dans l'utilisation des réseaux sociaux, il semble important de partager réflexions et actions concrètes autour de la transition.

L'économie a besoin de relève motivée et bien formée scolairement ; les familles ont besoin d'ancrer les désirs et parcours des jeunes dans la réalité actuelle ; les jeunes ont envie de laisser leur trace ; le cycle d'orientation forme, éduque, oriente et crée des collaborations et des occasions de rencontres afin de favoriser une réelle progression personnelle des élèves au fil des années.

Les actions de réussites proposées par le cycle d'orientation sont des stimulateurs importants afin d'offrir à tous les élèves une progression et un désir d'avancer. Le rôle des parents dans la valorisation de ces actions est essentiel car il donne ainsi du crédit et du poids aux expériences vécues par les élèves.

PRÉPARER À LA TRANSITION ET À L'INCONNU : UN IDÉAL PARTAGÉ PAR DES PERSONNES ACTIVES

Avec cette année qui se termine sous la houlette de notre nouvelle directrice M^{me} Oppikofer, nous pouvons

remercier les enseignants pour leur apport quotidien et lors de manifestations et spectacles. Tous les élèves ont eu la chance de se voir offrir des temps « d'inconnu » de la 9^e CO à la 11^e CO notamment par la participation à l'incontournable salon des métiers « Your Challenge », en 10^e CO par des stages en entreprises et en 11^e CO, année charnière, par des témoignages de parcours de vie surprenants et des entretiens fictifs précieux car face à des patrons de la région.

Nous pouvons une nouvelle fois remercier chaleureusement l'excellente collaboration avec les entreprises régionales qui participent à ces actions formatrices et porteuses de sens.

C'est aussi le moment de saluer le départ à une retraite bien méritée de notre collègue Yvan Fournier défenseur infatigable et inconditionnel de la pédagogie par projet.

Ainsi que celui de notre secrétaire du CO Anne-Marie Arona qui a vu passer pas moins de quatre directeurs à ses côtés durant sa carrière. Un bel exemple de souplesse et discrète rigueur, mais aussi de disponibilité et d'accueil.

CHOIX DES ÉLÈVES LIBÉRÉS DE LA SCOLARITÉ OBLIGATOIRE À NOTRE CONNAISSANCE

Parmi les 50 élèves en fin de scolarité obligatoire, deux jeunes de 10 CO ont décidé de poursuivre leur scolarité en 11^e au CO, les trois autres sont parmi les élèves qui préfèrent un apprentissage dual ci-dessous.

13 élèves optent pour une année de transition

- 12 élèves : École pré-professionnelle (EPP), bases scolaires, suite du processus d'insertion ou d'étude
- 1 élève : SCAI année de poursuite de l'apprentissage du français pour élève allophone

12 élèves sont inscrits dans les écoles post-obligatoires suivantes :

- 3 élèves : Collège, *voie directe vers les universités*
- 9 élèves : École de culture générale (ECG), *option maturité spécialisée Santé, Social, Enseignement*

6 élèves choisissent un apprentissage en école de métier

- 4 élèves : École de commerce (EC), *avec maturité professionnelle économie*
- 1 élève : EPTM, *école professionnelle technique et des métiers*
- 1 élève : École de couture

17 élèves préfèrent un apprentissage dual

(principalement chez un patron, AFP en 2 ans ; CFC 3 ou 4 ans)

- 1 Arboricultrice
- 1 Assistante socio-éducative
- 1 Boucher
- 1 Carreleur
- 1 Cuisinier
- 3 Électriciens
- Installateur/Montage/Réseau
- 2 Employé.es de commerce
- 1 Ferblantier
- 1 Mécanicien en maintenance lourd
- 2 Menuisiers
- 1 Polygraphe
- 1 Polymécanicien
- 1 Technologue du lait

Isabelle Dettwiler Lorétan

Permanence OSP du CO Basse-Nendaz



Le cycle d'orientation de Nendaz : une histoire vivante

Le cycle d'orientation a fêté durant l'année scolaire 2024-2025 ses 50 ans !
De quoi revenir sur le chemin parcouru...

Avant l'ouverture du cycle d'orientation (CO) à Nendaz, la scolarité des jeunes se fragmentait entre différentes options peu valorisées : l'école ménagère pour les filles (introduite dès 1929), l'école de promotion pour les garçons à partir de 1970 – vécue comme un pis-aller – ou encore l'exil à Sion pour suivre l'école secondaire. En 1974, un tournant s'opère avec la création du CO à Basse-Nendaz. La Commune est alors parmi les premières du Canton à proposer une structure locale pour l'enseignement secondaire du premier degré.

UN ESPRIT NOVATEUR

Le 2 septembre 1974, 105 élèves répartis en cinq classes font leur rentrée dans ce nouveau centre scolaire, encadrés par neuf enseignants. Ce premier groupe inaugure un lieu d'apprentissage, mais aussi de socialisation, où les jeunes peuvent désormais terminer leur scolarité obligatoire sans quitter leur commune. À l'époque, la presse locale salue l'arrivée de ce mo-

dèle éducatif novateur, organisé en sections A, B et Terminale. En 1977, les élèves de Veysonnaz rejoignent ceux de Nendaz, illustrant la vocation intercommunale du CO.



© Kamila Letellier

Les premières années sont marquées par l'instauration progressive de structures adaptées. Dès 1984, un service de repas est organisé à la Rosablanc pour une vingtaine d'élèves, puis, à partir de 2007, une structure d'accueil de midi se développe dans la salle paroissiale, transférée en 2024 à l'EMS Foyer Ma Vallée. En 2025, une étude surveillée et des activités sportives complètent cette offre. Le transport scolaire, lui,

est assuré depuis 1974 ; depuis 2020, les trajets en car postal sont offerts sur tout le territoire communal.

CULTURE ET SPORT

Le CO devient vite un moteur de cohésion. Il rassemble quotidiennement les adolescents des différents hameaux et valorise leur appartenance à la région. Cette mission sociale passe aussi par une riche offre culturelle. Dès 1978, Jean-Léo Fournier initie les élèves à la céramique. En 1981, une fresque collective, « Les chemins de vie », orne la façade du bâtiment. Dans les années 1990, les élèves créent des pièces de théâtre, le journal *L'Adolisant*, et organisent des animations de Noël. En 2023, ils reprennent la plume avec le *Jour'nind*.



© DR

L'Adolisant, 1993



© DR

Jour'nind, 2023

NENDAZ ET LE CYCLE D'ORIENTATION

NENDAZ. – Le 4 mars dernier, M. Anselme Pannatier donnait une conférence à Basse-Nendaz sur le cycle d'orientation. Cette causerie, suivie par un grand nombre de parents, fut un réel succès. Il est réconfortant pour les responsables de constater que la population s'intéresse aux problèmes de l'instruction. Nous remercions vivement M. Pannatier de s'être déplacé à Nendaz et d'avoir su captiver son auditoire par un exposé clair et parfaitement accessible à tous.

Le conseil communal de Nendaz a accepté de créer à Basse-Nendaz une école secondaire, appelée maintenant cycle d'orientation. Donc les élèves de Nendaz pourront poursuivre sur place leurs études jusqu'à l'entrée à l'école secondaire supérieure ou l'apprentissage.

Cette décision, prise en accord avec le Département de l'instruction publique, imposera à la commune des investisse-

ments qui peuvent paraître considérables, mais à long terme ceux-ci seront payants et notre population scolaire en tirera avantage.

Comme le centre scolaire actuel de Basse-Nendaz sera entièrement occupé par le cycle d'orientation, il faudra construire un deuxième centre à Basse-Nendaz, pour les écoles primaires et enfantines de ce village. Une étude est actuellement en cours pour déterminer l'emplacement et le genre de construction à envisager.

En ce qui concerne les enseignants pour le futur cycle, la mise au concours vient d'être publiée au Bulletin officiel. Le conseil communal a admis le principe qu'un maître du cycle A soit nommé directeur du cycle, tâche qu'il devrait remplir au début en à-côté avec une rétribution adéquate. Ce poste pourrait par la suite être transformé en celui de directeur des écoles.

D.

© DR

ÉVOLUTION PÉDAGOGIQUE

Le système scolaire, lui aussi, évolue. En 1988, le système à niveaux remplace les sections. Des options sont proposées en 3CO : vidéo, informatique, français littéraire... L'anglais et l'informatique sont introduits dans la grille horaire en 2003. En 2011, la nouvelle loi cantonale instaure des niveaux différenciés en français, mathématiques, allemand et sciences, ainsi que des aides pédagogiques renforcées : études dirigées, soutiens intégrés et hors classe. Cette dynamique traduit la volonté constante d'individualiser les parcours et de soutenir les élèves en difficulté.

Dès ses débuts, le CO intègre des actions de prévention : contrôles dentaires, éducation sexuelle – parfois controversée dans les années 1970 –, campagnes contre le SIDA ou le harcèlement scolaire. La fonction de médiateur, introduite dès 1988 avec Guy Délèze, s'inscrit dans cette approche bienveillante, poursuivie notamment par Marie-Paule Dénéréaz, Vincent Bollin ou Denise Lecorre.

L'orientation professionnelle tient aussi une place centrale. Dans les années 1980, on recense près de 60 places d'apprentissage dans la ré-

gion. Les métiers du bois, du bâtiment et de la mécanique sont longtemps plébiscités. Plus récemment, les métiers de la santé gagnent du terrain. Les élèves sont accompagnés par les conseillers OSP, figures clés du parcours de transition vers la vie active.

Cette vie intense repose sur l'engagement d'une équipe d'enseignants dévoués, parfois actifs pendant plusieurs décennies. Le nom d'Anne-Marie Arona revient souvent : secrétaire d'école durant plus de 40 ans, elle est une véritable mémoire vivante du CO. Du côté de la direction, des figures comme Michel Fournier, Claudy Bourban, Pierre-Michel Bagnoud ou aujourd'hui Isabelle Oppikofer incarnent la continuité de cette institution.

MODERNISATION

Quant au bâtiment, il évolue à mesure que l'école se transforme. Dès 1974, une annexe accueille une salle de sciences et une salle de classe. Le cabanon de travaux manuels, surnommé «le cabanon à Jean-Léo», est déplacé plusieurs fois. Dans les années 1990, l'idée d'un agrandissement est envisagée, mais mise en veille. Les rénovations se succèdent ensuite : ascenseur en 2000, bibliothèque, câblage informatique, tableaux blancs

interactifs, isolation phonique, sécurité incendie, accessibilité PMR. En 2024, la salle des maîtres et les bureaux de direction sont réaménagés pour mieux répondre aux besoins de fonctionnement.

Aujourd'hui, après 50 ans, le CO de Nendaz peut se targuer d'avoir accompagné plusieurs générations dans leurs premiers choix de vie, dans leur construction personnelle et citoyenne. Loin d'un simple lieu d'apprentissage, il a été – et reste – un cœur battant de la vie régionale, un lieu de rencontres, de défis, d'émotions. Son histoire est celle d'un engagement collectif, à hauteur d'adolescent.



© DR

« Le succès n'est pas la clé du bonheur.

Le bonheur est la clé du succès. »

Albert Schweitzer



© DR

Ce récit historique est offerte par Yvan Fournier, professeur émérite au CO qui prend sa retraite cet été 2025. Il s'agit ici d'une version résumée; vous pouvez télécharger l'intégralité de son texte via le QR-CODE ci-dessous. Nous lui souhaitons bon vent et bon plaisir dans ses activités de passion, l'histoire, le théâtre et la vie locale de Nendaz.



Top Chef au CO

Cette année, six élèves du cycle d'orientation de Basse-Nendaz ont pris part au concours «Top Chef au CO». Parmi elles, Elisa s'est distinguée en atteignant la finale cantonale, où elle a brillamment décroché la deuxième place.



Les participantes nendettes avec de gauche à droite Maëlle, Jennifer, Mia, Elsa, Elisa et Oriane.

Le concours «Top Chef au CO» réunit chaque année des élèves de 11H issus de tout le Valais romand autour de la cuisine. Axé sur l'utilisation de produits du terroir et de saison, le concours se déroule en trois étapes : une épreuve locale, une demi-finale régionale et une finale cantonale. Lors de l'édition 2024-2025, plusieurs élèves du CO de Nendaz ont pris part à cette aventure culinaire. L'une d'entre elles, Elisa, s'est qualifiée pour la finale cantonale et a brillamment décroché la deuxième place. Un grand bravo à elle !

INTERVIEW

DES PARTICIPANTES NENDETTES

Qu'est-ce qui vous a donné envie de participer au Top Chef des écoles ?

Jennifer : C'était un moment sympa à passer avec les copines et il y avait peut-être de l'argent en jeu.

Comment avez-vous été sélectionnées ?

Elisa : Lors de la phase qualificative, le jury était composé de Carole et de la directrice. Mais pour la demi-finale à Conthey, c'était des professionnels de

la cuisine, puis pour la finale, il y avait un gagnant du Top Chef des écoles.

Comment avez-vous réagi au moment de la découverte des thèmes et ingrédients imposés ?

Mia : Au début je ne savais pas trop quoi faire. C'est en demandant des conseils autour de moi que j'ai trouvé des idées et réussi à élaborer un plat.

Qu'est-ce qui a été le plus difficile pour vous durant les épreuves ?

Mia : Le plus difficile, c'était d'imaginer une recette avec tout ce qui était demandé tout en essayant d'être originale.

Maëlle : La gestion du temps, entre 1 h 30 et 2 h selon les épreuves.

Qu'avez-vous appris sur la cuisine ou sur vous-même ?

Oriane : Il faudrait s'y prendre plus à l'avance pour faire les choses.

Quelles sont les qualités selon vous à avoir pour être un bon cuisinier ?

Elsa : La patience

Jennifer : La patience et la créativité

Maëlle : L'application

Pour qui aimeriez-vous cuisiner ?

Oriane : Ma famille

Et pour une personne célèbre ?

Elisa : Pour un cuisinier célèbre pour avoir des critiques constructives

Quel souvenir aimeriez-vous partager ?

Elisa : La finale était filmée. Il y avait un peu de mise en scène et une fille a cru que c'était la fin. Elle a paniqué et fait une crise d'angoisse. À la fin, elle a gagné un voyage à Europa Park.

Jennifer : Je me suis sentie un peu déguisée avec la toque et le tablier.

Qu'aimeriez-vous dire aux futurs élèves de 11 CO qui pourraient participer l'année prochaine ?

Elisa : Il faut se lancer. Ils apprendront de toute façon quelque chose et ils n'ont rien à perdre.

Elsa : Mon conseil, c'est de s'y prendre à l'avance, de bien s'y préparer.

Mia : C'est une expérience sympa à partager avec ses amis.

Comment a réagi votre famille lorsque vous avez annoncé que vous alliez participer à Top Chef ?

Maëlle : Ma maman m'a permis de faire le concours, mais la cuisine ce n'est pas trop son truc.

Jennifer : Ils étaient contents. Ma grand-mère aime beaucoup la cuisine, donc c'est elle qui m'a aidé à chercher des recettes.

Oriane : Ils étaient contents, mais un peu déçus que je n'aie pas assez travaillé pour aller en finale, que je ne n'ai pas pris le concours au sérieux.

Une année de direction entre défis, projets et espoirs partagés

Il y a un an, je prenais mes fonctions à la tête du cycle d'orientation de Nendaz-Veysonnaz et du collège de direction. Une première année intense, riche en rencontres, en apprentissages... et en remises en question. Diriger une école, c'est bien plus que gérer un établissement : c'est accompagner une communauté humaine, avec ses forces, ses fragilités, ses élans et ses doutes.



DES DÉFIS BIEN RÉELS

Cette année, nous avons été confrontés à des réalités parfois dures : tensions dans les transports sco-

laires, violences verbales ou physiques, jeunes en souffrance, enseignants à bout de souffle. Derrière les murs de l'école, ce sont aussi les échos d'une société en mutation qui résonnent. L'école inclusive, les réseaux sociaux, le manque de moyens spécialisés, la pression sur les familles et les enseignants : tout cela peut peser.

DES PROJETS QUI DONNENT DU SOUFFLE

Face à ces défis, nous avons choisi de nourrir ce qui fait grandir. Le comité des élèves, né d'un simple débat sur le port du training, est devenu un véritable espace de dialogue et de co-construction. Des projets comme *Inspir@ction*, témoignages inspirants de parcours professionnels particuliers, ont permis à nos jeunes de rencontrer des professionnels, de rêver leur avenir, de se projeter. Ils ont également pu expérimenter les sensations d'un entretien d'embauche grâce aux entreprises

locales qui ont joué le jeu des patrons en donnant des retours constructifs. Mais aussi un spectacle musical de fin d'année, les ateliers de prévention entraînant les gestes de premiers secours, les stages en entreprise, un concours culinaire des CO ou des expériences scientifiques : autant d'occasions de se découvrir autrement, de se dépasser, de créer du lien.

MAIN À LA PATTE : UNE INNOVATION AU SERVICE DE TOUS

Parmi les nouveautés de cette année, le projet « Main à la patte » mérite une mention particulière (voir page 17). Né d'une collaboration inédite entre le Canton et la Commune, il incarne une nouvelle manière de penser l'école. Le Canton a octroyé six leçons d'enseignement spécialisé supplémentaires, tandis que la Commune a pris en charge le financement d'une thérapeute animale, installée à Haute-Nendaz. Ensemble, ils ont permis la création d'un espace pédagogique unique, en lien avec la nature et les animaux, pour accompagner des élèves à besoins particuliers.

Ce projet ne bénéficie pas seulement aux jeunes concernés : il soulage les classes, soutient les familles, et contribue à une société communale plus

équilibrée. Il s'agit d'un investissement dans l'humain, dans l'avenir, dans une école qui soigne autant qu'elle instruit.

UNE ÉCOLE QUI SE CONSTRUIT ENSEMBLE

Cette année, nous avons également pu renforcer les liens avec nos partenaires : l'APEA, le CDTEA, les entreprises locales, les services communaux. Qu'il s'agisse d'organiser des stages, de coordonner des suivis éducatifs ou de bâtir des projets communs, chaque partenaire a contribué à faire de l'école un lieu plus ouvert, plus connecté à la réalité du terrain.

Et puis, il y a cette chose difficile à décrire mais que l'on ressent profondément : cette école, c'est un peu comme une famille. Une famille parfois bruyante, parfois débordée, mais toujours présente et où l'on apprend à vivre ensemble. Il m'est arrivé de penser que sur la porte de mon bureau, à côté de « directrice », on pourrait aussi écrire « maman ». Parce qu'il faut parfois consoler, encourager, recadrer, écouter les joies et les peines des autres, et essayer de faire en sorte que chacun trouve sa place.

Car une école, ce n'est pas une direction qui pilote seule. C'est une communauté qui avance ensemble, où

chacun – enseignant, élève, parent, partenaire – a un rôle à jouer, une voix à faire entendre, une énergie à apporter.

REGARDER L'AVENIR AVEC LUCIDITÉ ET ESPOIR

Faisant référence aux divers articles de presse du mois de juin 2025 (niveau de langue en baisse, manque de moyens face au défi de l'école inclusive, ...), il est certain que du chemin reste à parcourir. Mais on peut se concentrer chaque jour sur les éléments positifs: des élèves qui gran-

dissent, des enseignants qui innovent, des parents qui soutiennent, des projets qui inspirent.

Dans mon bureau, j'affiche des citations que j'affectionne. En voici une en particulier qui me semble refléter parfaitement la vision qu'on peut avoir pour la jeunesse: «Kinder brauchen Flügel und Wurzeln. J.W Goethe» – les enfants ont besoin d'ailes et de racines. Les racines, ce sont les repères, les valeurs, les traditions locales, les liens tissés dans la durée, les gestes du quotidien qui

donnent de la stabilité. Les ailes, ce sont les projets, les rêves, les découvertes. Ce sont les moments où un élève ose prendre la parole, où un autre découvre une passion, où une classe entière se mobilise pour créer, pour apprendre autrement. Alors, à l'aube d'une nouvelle année scolaire, nous poursuivrons cette route, avec confiance dans la force du collectif.

Isabelle Oppikofer
directrice du cycle d'orientation
de Nendaz-Veysonnaz



© Florian Bouvet Fournier

Les animaux et la nature : nos alliés pédagogiques

Le projet « Main à la patte » mise sur les bienfaits des liens avec les animaux et la nature pour apporter motivation et bien-être aux élèves de Nendaz et Veysonnaz en difficulté.

Il s'agit d'un projet innovant et local qui vise à rassembler des élèves de Nendaz et Veysonnaz ayant des difficultés dans la régulation des émotions, dans la confiance en soi et dans les relations avec les autres afin de leur enseigner des stratégies d'adaptation concrètes et applicables en classe et dans leur vie quotidienne.

Il concerne les élèves des cycles 1 à 3 (1H-11H) dont le comportement et/ou les difficultés rencontrées dans leur scolarité les empêchent de mettre à profit toutes leurs compétences ainsi que les élèves en risque d'épuisement ou de décrochage scolaire pour lesquels un aménagement du temps scolaire a été prescrit par un médecin.

Avec l'aide de la nature et des animaux, les élèves pourront apprendre à canaliser leur attention, s'adapter à des situations nouvelles, s'organiser, optimiser leurs stratégies d'apprentissage et être mieux avec soi et les autres.

L'enseignement-apprentissage en extérieur sera la réalité quotidienne des élèves participant à la structure « Main à la patte ». Cette école à ciel ouvert misera sur l'apprentissage intégral et actif des enfants en faisant appel à leur main (savoir-faire), à leur cœur (savoir-être) et à leur tête (savoir). Par ailleurs, l'apprentissage interdisciplinaire et porté par les projets est tout à fait indiqué dans la nature car, à partir d'un thème, d'un animal ou d'un élément naturel, les

LA MAIN À LA PATTE
LES ANIMAUX ET LA NATURE, NOS ALLIÉS PÉDAGOGIQUES

Structure locale et novatrice axée sur le renforcement
des compétences psychosociales et des fonctions exécutives
pour les enfants des écoles de Nendaz et Veysonnaz

En collaboration avec Marilyne Favre, Enseignante spécialisée et Céline Bornet-Délèze, Zoothérapeute et Educatrice spécialisée au centre de thérapie par l'animal à Haute-Nendaz

anim-alliés
THERA PLE-POILS

professionnels pourront amener les élèves du centre à travailler des objectifs de différentes disciplines scolaires ou transversales en lien avec le plan d'étude romand (PER).

Ce projet a pour cadre le centre de zoothérapie et d'ateliers pédagogiques anim.allies.ch / [thera pile.poils](mailto:anim.allies22@gmail.com). Marilyne Favre, enseignante spécialisée et Céline Bornet-Délèze, éducatrice sociale et intervenante en zoothérapie accueilleront les élèves durant deux demi-journées. Un re-

merciement particulier à l'office de l'enseignement spécialisé ainsi qu'à la direction des écoles et aux communes de Nendaz et Veysonnaz qui apportent leur soutien à ce projet.

www.anim.allies.ch
anim.allies22@gmail.com

Bien vieillir à Nendaz : des paroles aux actions

Les seniors ont répondu en nombre à l'appel de la Commune de Nendaz et de Pro Senectute Valais-Wallis pour mieux cerner leurs besoins et leurs attentes. Les résultats de l'enquête, ainsi que les premières mesures mises en œuvre, seront présentés à la population le mardi 9 septembre 2025 à 19 h à la salle polyvalente de Haute-Nendaz.



En février 2024, la Commune de Nendaz lançait une vaste enquête auprès des personnes âgées de 60 ans et plus, en collaboration avec Pro Senectute Valais-Wallis et avec le soutien du Canton du Valais. L'objectif : dresser un état des lieux et identifier les besoins spécifiques de cette population croissante.

Les seniors de Nendaz ont répondu présents ! Nous les remercions chaleureusement pour leur implication. Pas moins de **470 questionnaires** ont été remplis, abordant des thématiques variées telles que l'habitat, la mobilité, la santé, les loisirs, l'accès à l'information ou encore l'engagement bénévole. En complément, **54 personnes** ont participé à une

rencontre participative à l'automne 2024, permettant d'approfondir les résultats et d'enrichir l'analyse.

Le constat est clair : **il fait bon vivre à Nendaz, et 93% des répondants déclarent se sentir bien chez eux.**

Sur la base de ces contributions, Pro Senectute Valais-Wallis a remis au printemps un rapport complet à la Commune. Celui-ci propose 30 pistes d'actions concrètes et réalistes, directement issues des préoccupations exprimées. Ces recommandations servent de socle à une future politique sociale en faveur des seniors.

Nous vous invitons à venir découvrir les résultats de cette enquête ainsi

que les mesures déjà engagées ou à venir lors d'une soirée d'information publique ouverte à tous les habitants et personnes intéressées, le **mardi 9 septembre 2025 à 19 h, à la salle polyvalente de Haute-Nendaz.**

**Service social
de la Commune de Nendaz**

Les décisions du Conseil communal

D'avril à juin, le Conseil communal a tenu 6 séances.
Voici un aperçu, non exhaustif, des décisions représentant un intérêt public.



ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES

Approbation de taxations ordinaires des années 2020 à 2023 pour la taxe de promotion touristique (TPT)

Adjudication d'un mandat de délégué à la protection des données commun avec les quatre autres communes du district de Conthey

Accueil de l'exposition itinérante célébrant les 75 ans de la Grande Dixence SA du 10 au 14 décembre 2025

Acceptation des comptes 2024 de la Bourgeoisie et de la Municipalité de Nendaz

Approbation du plan de tir 2025 pour le stand de tir de 50 mètres «Tzamparrò»

Suite à l'entretien du 21 mai 2025 du Président et du Secrétaire communal avec des représentants de la Poste, maintien d'une position ferme en faveur du maintien de la filiale postale actuelle de Haute-Nendaz. Dans l'hypothèse où la Poste poursuivrait sa démarche, le Conseil communal décide d'ores et déjà de faire usage de son droit de recours.

Participation à l'aide immédiate commune de 30 000.– des communes du district de Conthey à la Commune de

Blatten destinée à répondre aux besoins urgents de ses habitants suite à la catastrophe naturelle du 28 mai

5

Procédures d'engagement du personnel communal

2

Réclamations sur la taxe de séjour

2

Réclamations sur la taxe de raccordement

2

Dérélictions de parcelles avec décision d'affection au patrimoine administratif de la Bourgeoisie de Nendaz

1

Réclamation relative à une taxation cadastrale

4

Demandes d'octroi du droit de cité de Nendaz et préavis à l'autorité cantonale dans le cadre de naturalisations ordinaires



AFFAIRES SOCIALES ET JEUNESSE

Présentation du rapport d'enquête auprès des 60 ans et plus concernant la cohésion sociale et décision de diffuser les résultats auprès de la population via différents canaux de communication

Prise de position suite à la mise en consultation d'un rapport cantonal provisoire relatif à la politique en faveur des personnes de 60 ans et plus. Ce document met en avant l'importance d'une approche régionale, souple et ancrée dans les réalités locales. Il appelle également à une reconnaissance accrue du rôle des professionnels du social dans l'accompagnement des parcours de vie, ainsi qu'à un soutien actif du Canton en matière de compétences, de formation et de financement.

13

Demandes d'aide sociale (nouvelles demandes, renouvellements ou modifications)



SÉCURITÉ PUBLIQUE

Convention pour la gestion du stationnement entre la Commune et la PPE de l'immeuble Rosablanc à Siviez

Décision d'intégrer systématiquement les besoins en matière d'accessibilité et d'alimentation en eau d'extinction dans les projets d'infrastructures et de réaliser une analyse des capacités d'intervention dans les zones identifiées comme problématiques et une étude des solutions complémentaires à apporter

Interdiction d'accès et de stationnement des véhicules fonctionnant au GPL (gaz de pétrole liquéfié) dans les parkings souterrains publics de la commune

Installation de panneaux signalétiques permanents sur certains sites (aires de pique-nique, couverts, etc.) pour sensibiliser la population et les visiteurs aux risques d'incendie et y relayer lorsque nécessaire les interdictions officielles en cas de danger élevé.

2

Demandes d'autorisation d'exploiter



SPORT, ANIMATION, CULTURE ET PATRIMOINE

Attribution des distinctions et des mérites culturels et sportifs

Soutien pour la refonte de la plateforme museumvs.ch qui est un outil collectif unique de digitalisation, de préservation et de diffusion du patrimoine valaisan. Cette plateforme, regroupant actuellement 31 institutions et plus de 41 000 objets, est utilisée par l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Nendard ainsi que par Le Nînd'Art.

Adjudication pour l'achat de nouvelles tables pour les manifestations

3

Validations de demandes de subventions annuelles aux sociétés locales



ÉCONOMIE, TOURISME ET MOBILITÉ

Renouvellement de l'action en faveur de l'achat de VTT en 2025 avec une répartition de 20 vélos pour chacun des trois magasins participants

Adoption du nouveau règlement sur la taxe de séjour qui entrera en vigueur dès le 1^{er} novembre 2025

Maintien du rabais 10%+10% pour la saison 2025-2026 sur l'abonnement 4 Vallées pour les propriétaires de résidence secondaire

Adjudication pour la location d'une tente de 20x30 mètres du 22 au 26 mai ainsi que d'une tente de 25x50 mètres du 23 juillet au 3 août en lien avec les manifestations estivales



AMÉNAGEMENT, BÂTIMENTS ET ÉNERGIES

Attribution d'un mandat d'accompagnement de la Commune dans la révision du Plan d'affectation des zones et du règlement communal des constructions et des zones

Adjudication d'un mandat pour la mise à jour de la planification énergétique territoriale de la Commune de Nendaz

3

Adjudications pour l'installation d'un système de protection contre la foudre sur les bâtiments de la Cité-Joie à Haute-Nendaz

50

Demandes d'autorisation de construire (nouvelles demandes, renouvellements ou préavis)

Projet de bikepark



Adjudication pour la direction des travaux de la piste bleue du bikepark de Tracouet. Les travaux sont prévus sur deux ans pour une ouverture totale courant 2026.



INFRASTRUCTURES PUBLIQUES ET ENVIRONNEMENT

Acquisition de 45 grilles avec plaques en béton pour les regards d'eau claire qui ont la particularité d'absorber les chocs et les vibrations

Construction d'une passerelle piétonne en bois en parallèle du pont routier sur le torrent de Pracondu au lieu-dit «La Fragnière» pour des raisons de sécurité

Décision de commencer la prochaine étape de réfection des murs en pierres sèches sur le bisse de Chervé.

6

Adjudications pour des travaux en lien avec les réseaux d'eau potable et des eaux usées

9

Adjudications pour la construction du centre technique pour les travaux publics

1

Adjudication pour des travaux de lutte contre les plantes envahissantes

5

Adjudications relative à des travaux sur le réseau routier



ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE

8

Validations d'engagement d'enseignants pour les écoles primaires et le cycle d'orientation

PERSONNEL COMMUNAL

Les engagements

Le Conseil communal leur souhaite la bienvenue au sein du personnel communal et plein de succès dans leur nouvelle fonction. Il se réjouit de les voir renforcer des équipes en place ou remplacer des collaborateurs partis à la retraite ou vers d'autres horizons professionnels.

- 4 collaborateurs à la voirie
- 1 apprenti employé de commerce
- 1 agente de propreté
- 1 apprentie assistante socio-éducative à l'UAPE
- 1 assistant de sécurité publique
- 3 agents d'exploitation

Les départs à la retraite

- Anne-Marie Arona, secrétaire de la direction des écoles, entrée en fonction le 15 avril 1983, à la retraite depuis le 31 juillet 2025

Le Conseil communal lui souhaite de profiter pleinement de sa retraite et la remercie chaleureusement pour son engagement et sa fidélité.



Diego Alvarez et Lucas Fragnière ont terminé leur apprentissage au sein de l'Administration communale. Nous leur souhaitons plein de succès pour la suite de leur chemin professionnel.

© Kamila Letellier

L'agenda d'août à décembre

AOÛT

1-17	Village de Cheesy
6-10	Cirque Helvetia
6, 13, 20	Marché Nendard
7	Nocturne à la piscine
8, 11, 13	Aquagym
8, 14	Festival international de guitare
12	Concert du pianiste Fred Snoek
14	Chœur Saint-Florian de Vienne
14	Iris et moi (<i>théâtre, Culture On Tour</i>)
15	Spectacle « Plouf et replouf »
23	Tournoi populaire de beach-volley
23	Tour des stations
30	Inalpe Dynafit 2.0 Trail



SEPTEMBRE

Dès 5	Exposition les Nend'artistes
6	Grand Raid BCVs
9	Soirée d'info : résultats de l'enquête auprès des seniors
9	Les P'tits joueurs
12	Soirée jeux
19-20	Back to Cavœuvœu (<i>Aproz</i>)
21	Oddicy à Siviez
21	Farfouille nendette
21	Tavolata d'automne
28	Loto des enfants





Retrouvez les événements ayant lieu à Nendaz
régulièrement mis à jour sur www.nendaz.org/agenda

Agenda sous réserve de modification

OCTOBRE

Jusqu'au 5	Exposition les Nend'artistes
10	Soirée jeux
11	Trophée de la Religieuse
14	Les P'tits joueurs
18	Spectacle Chanson de la Montagne
19	Loto Club de Montagne de Fey
Dès 24	Exposition les Nend'artistes
25	Bal d'Halloween de la Jeunesse Nendette
26	Loto Jeunesse Nendette
31	Fête Halloween Aproz



DÉCEMBRE

7	Loto Le Muguet
9	Les P'tits joueurs
10-14	Expo itinérante 75 ans de la Grande Dixence SA
12	Soirée jeux
14	Loto Ej'Ecochyœü
16	Don du sang
20	Concert de Noël de l'Echo du Mont et du Muguet
21	Loto La Caecilia
23	Chants de Noël
25	Noël des enfants
31	Nouvel an



NOVEMBRE

2	Loto la Chanson de la Montagne
8	Nuit des musées
8	Spectacle des Ej'Ecochyœü
9	Loto Chœur Saint-Michel
11	Les P'tit joueurs
15	Concert des 80 ans de la Caecilia
16	Loto L'Echo du Mont
21	Soirée jeux
22	Concert de Sylvie Bourban et de Nicolas Fraissinet (<i>Culture On Tour</i>)
23	Loto Ski Club Arpettaz
Jusqu'au 23	Exposition les Nend'artistes
30	Loto La Davidica

Mémento

ADMINISTRATION COMMUNALE

Route de Nendaz 352, 1996 Basse-Nendaz

- Ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h à 12 h ainsi que mercredi de 14 h à 17 h
- Horaires téléphoniques : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Secrétariat 027 289 56 00	Police communale 027 289 58 50
Travaux publics 027 289 58 70	Cadastre 027 289 56 60
Finances 027 289 56 20	Édilité 027 289 56 50
Service de la population 027 289 56 30	Service social 027 289 57 00

AGENCE COMMUNALE AVS

Route de Nendaz 407
1996 Basse-Nendaz
Pascal Praz, agent local
027 289 58 91

- Rendez-vous sur demande

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

Centre de la Biolette
027 289 58 30

- Ouverture au public :
lundi, jeudi et vendredi
de 14 h à 18 h ;
mercredi de 9 h à 11 h
et de 14 h à 18 h
- Horaire restreint en été :
lundi de 14 h à 18 h

LUDOTHÈQUE

Centre de la Biolette
027 289 58 35

- Ouverture au public :
lundi de 14 h à 16 h
mercredi de 16 h 30 à 18 h 30
- Fermeture durant
les vacances scolaires

CENTRE MÉDICO-SOCIAL SION HÉRENS CONTHEY

Informations et contacts sur
www.cms-sion-herens-conthey.ch

APEA DES DISTRICTS D'HÉRENS ET DE CONTHEY

(Autorité de Protection
de l'enfant et de l'adulte)

027 607 51 60

apea-herens-conthey@admin.vs.ch

SOC

Service officiel de curatelle
027 289 58 92

CRÈCHE DU P'TIT BEC

027 289 58 25

- Permanence téléphonique :
6 h 45 à 11 h 30 et 13 h à 18 h 45

CRÈCHE ET NURSERIE LES GRENOUILLES

- Crèche 027 289 58 27
- Nurserie 027 289 58 28
- Permanence téléphonique :
6 h 45 à 11 h 30 et 13 h à 18 h 45

DIRECTION DES ÉCOLES

- Cycle d'orientation
Isabelle Oppikofer 079 755 68 21
- Écoles primaires
Fabrice Fournier 079 297 50 87

DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ

Genedis SA à Vernayaz
027 763 14 11

ÉTAT CIVIL

À Sion
027 606 33 40

FEU

Guillaume Fournier,
commandant des pompiers
079 608 07 13
Numéro d'alarme : 118

EMS FOYER MA VALLÉE

À Basse-Nendaz
027 289 57 00

GARDE-CHASSE

Christian Bornet
079 355 39 18

JUGE DE COMMUNE

Julien Michelet
079 794 52 40

OBJETS TROUVÉS

Police municipale
027 289 58 50

OFFICE DU TOURISME

À Haute-Nendaz
027 289 55 89

PAROISSE

Abbé Félicien Roux
027 288 22 50

PRÉSIDENT DE LA COMMUNE

Frédéric Fragnière
079 277 65 08

RAMONAGE

Xavier D'Amico
027 288 67 12

DÉCHETTERIE ET DÉCHARGE DES ÉTERPAS

027 289 58 70 (bureau)

SERVICE FORESTIER

Ecoforêt
027 288 44 04

IMPRESSUM

Journal d'information de l'Administration
communale de Nendaz

Tirage
4400 exemplaires

Parution
3 fois par an

Graphisme, mise en page et impression
Picto+ graphic design SA, Nendaz

